

**Questions/Réponses N°1 - Appel d'Offres AO 01/2013 - 23/04/2013**  
**Plateforme collaborative ELAN-Afrique**

➤ **Question n°1 :**

**Travail collaboratif sur un document** : le cahier des charges précise (p.17) le souhait de l'OIF de pouvoir travailler à plusieurs sur un document et de laisser des commentaires sur les documents.

Nous comprenons que l'OIF ne souhaite pas un système d'édition « simultanée » d'un document (tel que le permet Google Docs avec plusieurs utilisateurs travaillant dans le même fichier au même moment) qui est plus complexe techniquement, onéreux et nécessite une connexion internet permanente.

Nous comprenons que l'OIF souhaite pouvoir publier des documents dans son site (liés à des articles) et que les utilisateurs du site puissent poster des révisions de ces documents et les commenter. Ainsi différents utilisateurs pourront récupérer un document (Word, Excel, etc.) sur le site, y travailler depuis leurs postes (hors connexion), puis le poster sur le site comme une révision du document initial.

Cette analyse est-elle juste ?

**Réponse question n°1 :**

Oui, l'analyse est juste. C'est bien la seconde solution que l'OIF souhaite.

➤ **Question n°2 :**

**Choix de la technologie** : le cahier des charges précise (p.18) le souhait de l'OIF d'utiliser un CMS. Avez-vous un CMS privilégié ? Drupal est-il une solution intéressante pour vous ?

**Réponse question n°2 :**

Tous les CMS proposés par les soumissionnaires seront examinés lors de l'évaluation des offres.

➤ **Question n°3 :**

**Version mobile du site :**

- a) Le cahier des charges sous-entend que le site doit exister en version web et mobile (p.18). Confirmez-vous ce besoin d'une présentation adaptée au support de consultation (pc, tablette, téléphone) ?

- b) Nous pensons proposer un site en 1 seule version mais avec un thème graphique en « responsive design » qui s'adapte à l'appareil utilisé (ordinateur, tablette ou smartphone). Est-ce bien pour vous ?

**Réponses question n°3 :**

- a) L'OIF souhaite que le site soit accessible sur tout support (PC, tablette, téléphone).
- b) Il appartient aux soumissionnaires de proposer la solution la plus adaptée à cette demande.

➤ **Question n°4 :**

**Lettre d'information :** le cahier des charges mentionne une lettre d'information (p.18). Pouvez-vous préciser votre besoin sur ce point et nous donner des informations comme :

- a) Estimation du nombre d'inscrits ?
- b) Estimation de la fréquence d'envoi de la newsletter ?
- c) Besoin de la création d'un template graphique avancé (à partir du graphisme du site) ?

**Réponses question n°4 :**

- a) Le nombre d'inscrits est estimé à 100 personnes.
- b) L'OIF souhaite qu'une lettre d'information soit envoyée mensuellement.
- c) Les soumissionnaires peuvent proposer un template graphique qui sera étudié lors de l'évaluation des offres.

➤ **Question n°5 :**

**Contenu public / Contenu privé :** l'OIF ne souhaite pas se limiter à un site vitrine mais bien disposer d'une plateforme collaborative pour ses utilisateurs. Cependant, le cahier des charges précise peu la logique de publicité des contenus.

Par exemple :

- a) Tous les contenus publiés sur le site sont-ils publics ?
- b) Ou alors le site dispose d'une partie privée (extranet) uniquement accessible à ces membres. En l'occurrence ce serait vraisemblablement la partie 6 de l'arborescence « Travail collaboratif » (p.16) dont l'accès serait limité.

Nous pensons que la seconde approche est la plus pertinente mais l'OIF peut-il confirmer ou infirmer cette intuition ?

**Réponses question n°5 :**

**Contenu public/privé :**

- a) Non.
- b) Oui, l'OIF souhaite que les membres inscrits puissent travailler sur des documents de manière collaborative dans une partie privée du site (extranet).

Ces documents seront rendus publics une fois le travail collaboratif terminé. D'autres documents d'information générale sur le projet seront également accessibles au public.

➤ **Question n°6 :**

**Reprise du contenu :** le cahier des charges ne mentionne pas précisément l'attente de l'OIF en matière de reprise du contenu et/ou d'introduction du contenu dans le futur nouveau site.

Nous comprenons bien que le site actuel doit être remplacé et le contenu repris mais :

- a) Cette reprise du contenu du site internet est-elle réalisée par l'OIF ou le prestataire ?
- b) D'autres contenus doivent-ils être mis en ligne par le prestataire ? Si oui en quel volume ?
- c) Faut-il importer une liste de comptes utilisateurs ? (utile pour ne pas avoir à les créer à la main s'ils sont nombreux)

**Réponses question n°6 :**

- a) La reprise du contenu du site internet sera réalisée par le prestataire.
- b) Oui, d'autres contenus devront être mis en ligne par le prestataire. Le volume à prévoir est d'une centaine de documents aux formats word et PDF.
- c) Non. Des comptes utilisateurs devront être créés pour la liste de contacts dont dispose déjà l'OIF.

➤ **Question n°7 :**

**Charte graphique :** le cahier des charges mentionne la création d'une charte graphique (p.18). Que comprend cette charte :

- a) travail sur le logo d'ELAN ?
- b) charte graphique « print » ? Autres ? OU bien uniquement la création des maquettes graphiques du site à partir de l'identité visuelle existante ?
- c) l'OIF ne semble pas demander de maquette graphique dans la proposition de l'offre. Si une maquette est néanmoins proposée par un candidat, sera-t-elle étudiée ?

**Réponses question n°7 :**

- a) Non. Il s'agit de reprendre le logo existant.
- b) Oui. Il s'agit de la création de maquette graphique du site à partir de l'identité visuelle existante.
- c) Les soumissionnaires peuvent présenter des maquettes graphiques qui seront prises en compte lors de l'évaluation des offres.